ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique du Sud

Question écrite n° 23719

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au commerce extérieur sur le développement de nos échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud. Ce pays émergent partage en effet de nombreuses positions et engagements internationaux depuis des années et notamment lors de la crise irakienne. L'Afrique du Sud, au plus haut niveau, souhaite développer ses relations avec la France, notamment dans le domaine commercial. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte entreprendre pour atteindre cet objectif de développement.

Texte de la réponse

L'Afrique du Sud, premier marché des entreprises françaises en Afrique subsaharienne, tient une place intermédiaire dans notre commerce extérieur : elle était en 2002 notre 41e client et notre 39e fournisseur. De même, la France, 12e client (2,4 %) et 7e fournisseur de l'Afrique du Sud, représente environ 4 % du total des importations sud-africaines. Les échanges commerciaux en 2002 avec l'Afrique du Sud se sont élevés à 2 246 millions d'euros, en légère hausse (+ 7 %) par rapport à 2001 (2 102 millions d'euros). L'effet conjugué de la contraction de nos importations (- 9,2 %) et de la sensible augmentation de nos exportations (+ 21,7 %) conduit à une forte hausse de notre excédent commercial (+ 412 millions d'euros), multiplié par cinq en un an. Depuis deux ans, plusieurs contrats majeurs dans des secteurs de forte visibilité ont été remportés par les entreprises françaises en Afrique du Sud, témoignant de l'intérêt récent des grands groupes français pour ce pays. Ainsi, en 2002, Airbus a signé un contrat de 41 appareils longs et moyens courriers dans le cadre du renouvellement de la flotte de la compagnie nationale South African Airlines, composée jusqu'alors exclusivement d'appareils Boeing. Thales a remporté l'appel d'offres pour la construction du centre de contrôle du trafic aérien de l'aéroport de Johannesburg. Framatome a signé une commande de fourniture du combustible de la centrale nucléaire de Koeberg et EDF a renouvelé son contrat d'assistance technique à l'exploitation de la centrale. Plusieurs contrats ont été conclus dans les secteurs de l'industrie (Air Liquide), de l'ingénierie (Technip-Coflexip), de la santé (Aventis) et des TIC (Alcatel, Gemplus, Schlumberger). Des commandes significatives ont également été confirmées dans des secteurs stratégiques : SAGEM a fourni un système d'identification digitale et Eurocopter a livré plusieurs hélicoptères pour la police sud-africaine. Par ailleurs, les projets d'investissements réalisés (rachat d'une entreprise de maintenance aéronautique par Turbomeca) ou envisagés (construction d'une fonderie d'aluminium par le groupe Pechiney) complètent l'intérêt récent des entreprises françaises pour ce marché. Les perspectives d'affaires dans tous ces secteurs sont particulièrement prometteuses. La visite d'État en France du Président de la République de l'Afrique du Sud du 17 au 19 novembre 2003 témoigne du renforcement de nos relations avec ce pays. Marquant une volonté partagée de développement des relations bilatérales dans le domaine économique, le Président de la République de l'Afrique du Sud sera accompagné d'une délégation comprenant en particulier le ministre du commerce et de l'industrie. La quatrième commission mixte franco-sud-africaine se tiendra à l'occasion de cette visite, pour renouveler le dialogue sur les questions multilatérales et les affaires économiques bilatérales. Pour favoriser le développement de nos relations économiques avec ce pays, l'Afrique du Sud a été retenue parmi vingt-cinq pays cibles sur lesquels le dispositif

public d'appui à l'exportation mènera une action renforcée. Cet effort se traduit pour l'essentiel par des actions de promotion de l'offre française. Ainsi, Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, a retenu, pour sa programmation 2004, un séminaire à Johannesburg sur le thème des partenariats publics-privés qui présente des perspectives d'implantations particulièrement intéressantes pour nos entreprises en Afrique du Sud. Un colloque de promotion des entreprises françaises du secteur ferroviaire est également programmé. Ces opérations seront complétées par d'autres actions en cours d'année 2004, Ubifrance ayant une programmation très active sur l'Afrique du Sud. Ainsi, en juillet dernier, un séminaire régional de présentation du savoir-faire français dans les métiers de l'audiovisuel organisé à Johannesburg a permis d'inviter douze directeurs de télévisions de pays africains. En septembre 2003, onze responsables sud-africains de la sécurité civile ont été invités en France pour un programme de rencontres avec les autorités et les entreprises françaises. En cours d'année, des responsables sud-africains du monde des affaires sont régulièrement invités par Ubifrance, en appui de l'action commerciale de nos entreprises sur des projets stratégiques ou de forte visibilité. Il convient de relever l'excellence des relations bilatérales dans les métiers de l'aviation civile, secteur où les entreprises françaises, à l'image de Thales, EADS, Sofreavia et Bureau Veritas, ont un savoir-faire particulièrement reconnu en Afrique du Sud. L'intensité de la coopération bilatérale mise en oeuvre dans ce secteur apporte un soutien très apprécié à l'activité de nos entreprises. Cette coopération s'illustre par des formations diplômantes de jeunes ingénieurs sud-africains aux activités de contrôle du trafic et par le financement d'études par le Fonds d'études et d'aide au secteur privé de projets liés à l'harmonisation des réglementations et la sécurité du contrôle du trafic aérien. Des actions de soutien à la prospection commerciale des entreprises, petites et moyennes entreprises pour l'essentiel, sont par ailleurs programmées avec le réseau des partenaires consulaires. La mission économique de Johannesburg organise trois missions collectives d'entreprises d'ici à la fin de cette année pour le compte des chambres de commerce et d'industrie de Béthune, de Bobigny et de la région Bourgogne. La mission économique de Johannesburg participera également à la convention euro-africaine organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux sur le thème des partenariats publics-privés dans les services urbains fin octobre 2003. Le programme 2004 de la mission économique de Johannesburg débutera par les rencontres du commerce international organisées par Ubifrance à Paris en janvier prochain, rendez-vous annuel où, traditionnellement, le chef de la mission économique rencontre une quarantaine de représentants d'entreprises intéressées par les opportunités du marché sud-africain. Ces rencontres permettront de relancer le programme 2004 de missions individuelles et collectives d'entreprises françaises en Afrique du Sud.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23719
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : commerce extérieur
Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6580
Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8437